

MAZARS

**CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS
DE L'INDUSTRIE DE CHAMPAGNE-ARDENNE**

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

MAZARS

*37 Rue René Cassin – BEZANNES – CS 30009 – 51726 REIMS CEDEX
Téléphone 03 26 79 75 00 – Télécopie 03 26 79 74 74*

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE D'EXPERTISE COMPTABLE (INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DE LA REGION DE CHAMPAGNE) ET DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES (COMPAGNIE DE REIMS) - CAPITAL DE 915 000 EUROS - 343 281 820 RCS REIMS

CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS DE L'INDUSTRIE DE CHAMPAGNE-ARDENNE

Siège social : Parc Technologique Henri Farman - 3 rue max Holste
51000 REIMS

N°SIREN : 401 206 107

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Membres de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS DE L'INDUSTRIE DE CHAMPAGNE-ARDENNE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux Membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider de l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association..

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

**CENTRE DE FORMATION
D'APPRENTIS DE
L'INDUSTRIE DE
CHAMPAGNE-ARDENNE**

Comptes Annuels

Exercice clos

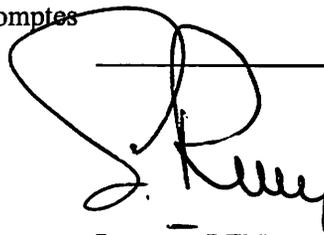
le 31 décembre 2018

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bezannes, le 12 juin 2019

Le Commissaire aux comptes

MAZARS



PATRICK RENY



Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311217
Capital souscrit non-appelé (I) Capital souscrit non-appelé (I)				
Immobilisations incorporelles	916 421,43	827 579,60	88 841,83	150 591,78
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droits simil	892 812,14	812 745,31	80 066,83	150 591,78
Fonds commercial	9 000,00		9 000,00	
Autres immob. incorporelles	14 609,29	14 834,29	-225,00	
Avances et acomptes sur immos				
Immobilisations corporelles	27 665 301,44	18 748 552,28	8 916 749,16	9 959 559,19
Terrains	287 024,93		287 024,93	287 024,93
Constructions	4 610 067,61	1 847 538,50	2 762 529,11	2 948 834,02
Installations techn., mat., outil	15 242 546,95	11 786 463,89	3 456 083,06	4 424 192,22
Autres immob. corporelles	7 326 756,97	5 114 549,89	2 212 207,08	2 075 348,02
Immobilisations en cours	198 904,98		198 904,98	224 160,00
Avances & acomptes				
Immobilisations financières	3 553 930,62		3 553 930,62	3 554 020,81
Participations selon mise en équi.				
Autres participations	3 550 875,00		3 550 875,00	3 550 875,00
Créances rattach. à des particip.				
Autres titres immobilisés				
Prêts				90,19
Autres immob. financières	3 055,62		3 055,62	3 055,62
TOTAL II	32 135 653,49	19 576 131,88	12 559 521,61	13 664 171,78
Stocks et en-cours				
Matières premières & approvision				
En cours de production de biens				
En cours production de services				
Produits intermédiaires & finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés/com.	1 094,19		1 094,19	
Avances & acomptes versés/com.	1 094,19		1 094,19	
Créances	562 104,54		562 104,54	1 026 104,71
Clients et comptes rattachés	217 027,30		217 027,30	222 073,49
Autres créances	345 077,24		345 077,24	804 031,22
Capital souscrit appelé non versé				
Divers	4 280 729,13		4 280 729,13	5 078 278,00
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	4 280 729,13		4 280 729,13	5 078 278,00
Charges constatées d'avance	94 462,61		94 462,61	92 793,27
Charges constatées d'avance	94 462,61		94 462,61	92 793,27



Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311217
TOTAL III	4 938 390,47		4 938 390,47	6 197 175,98
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes rembours. d'obligations (IV)				
Primes de rembours. d'obligations				
Ecart de conversion actif (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I à VI)	37 074 043,96	19 576 131,88	17 497 912,08	19 861 347,76



Détail des postes			Valeurs nettes	Au 311217
Capital social ou individuel Capital social ou individuel				
Primes d'émission, de fusion Primes d'émission, de fusion				
Ecart de réévaluation Ecart de réévaluation				
Réserves			180 182,56	180 182,56
Réserve légale				
Rés. statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves			180 182,56	180 182,56
Report à nouveau			90 548,33	90 548,33
Report à nouveau			90 548,33	90 548,33
Résultat de l'exercice Résultat de l'exercice				
Subventions d'investissement Subventions d'investissement			11 389 907,07	12 733 008,70
			11 389 907,07	12 733 008,70
Provisions réglementées Provisions réglementées				
TOTAL (I)			11 660 637,96	13 003 739,59
Produits émissions titres particip. Produits émissions titres particip				
Avances conditionnées Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques Provisions pour risques			565 053,75	525 937,75
			565 053,75	525 937,75
Provisions pour charges Provisions pour charges				
TOTAL (III)			565 053,75	525 937,75
Emprunts obligataires convertibles Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires Autres emprunts obligataires				



Détail des postes			Valeurs nettes	Au 311217
Emprunts & dettes aup. étab. crédit			455 402,84	36 379,72
Emprunts & dettes aup. étab. crédit			455 402,84	36 379,72
Emprunts et dettes financ. divers			175 119,60	
Emprunts et dettes financ. divers			175 119,60	
Avanc. & cptes reçus/com en cours				
Av. & ac. reçus s/com. en cours				
Dettes fourniss. & cptes rattachés			1 875 118,95	2 878 990,38
Dettes fourniss. & cptes rattachés			1 875 118,95	2 878 990,38
Dettes fiscales et sociales			718 676,94	870 440,02
Dettes fiscales et sociales			718 676,94	870 440,02
Dettes sur immo. et cptes rattachés				
Dettes sur immo. & cptes rattachés				
Autres dettes			2 047 902,04	2 545 860,30
Autres dettes			2 047 902,04	2 545 860,30
Produits constatés d'avance				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)			5 272 220,37	6 331 670,42
Ecarts de conversion passif (V)				
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL (I à V)			17 497 912,08	19 861 347,76



Détail des postes			Au 311218	Au 311217
CHARGES D'EXPLOITATION				
Coût d'achat des marchandises				
Achats de marchandises				
Variations de stocks de march.				
Consommation exercice /tiers			4 669 607,50	4 578 895,28
Achats matières premières				
Achats autres approvisionnements				
Variation de stocks Mat./approv.				
Autres achats et charges externes			4 669 607,50	4 578 895,28
Impôts, taxes et vers. assimilés			197 482,93	216 999,06
Impôts, taxes et vers/ assimilés			197 482,93	216 999,06
Charges du personnel			4 463 930,91	4 480 591,87
Salaires et traitements			2 990 929,08	3 004 422,47
Charges sociales			1 473 001,83	1 476 169,40
Dotations aux amortis. & provisions			2 813 766,16	2 794 716,73
Amort. sur immobilisations			2 248 712,41	2 268 778,98
Provis. sur immobilisations				
Provis. sur actif circulant				
Amort. pour risque et charges			565 053,75	525 937,75
Autres charges			44 839,66	27 903,77
Autres charges			44 839,66	27 903,77
TOTAL I			12 189 627,16	12 099 106,71
QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II)			245 381,75	245 381,75
Quotes-parts résultats/op comm.			245 381,75	245 381,75
CHARGES FINANCIERES (III)			2 811,50	1 634,44
Dot. aux amort. & aux provisions				
Intérêts et charges assimilées			2 811,50	1 634,44
Différences négatives de change				
Charges nettes/cess. mob. de plac.				
CHARGES EXCEPTIONNELLES (IV)			37 789,05	87 684,76
Sur opérations de gestion			37 789,05	87 684,76
Sur opérations en capital				
Dotations aux amort. & provis.				
PARTICIP. SALARIES EXPANSION (V)				
Partic. salariés Expansion				
IMPOTS SUR LES BENEFICES (VI)				
Impôts sur les bénéfices				
Solde créditeur				
Bénéfice				
TOTAL GENERAL (CHARGES)			12 475 609,46	12 433 807,66



Détail des postes			Au 311218	Au 311217
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Montant net Chiffre d'affaires (A)			43 270,93	31 476,13
Ventes de marchandises				
Production vendue (B&S)			43 270,93	31 476,13
Autres produits d'exploitation (B)			9 826 264,22	9 892 128,52
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			8 984 196,39	9 115 350,60
Reprise /prov. & transferts charge			813 335,44	759 221,89
Autres produits			28 732,39	17 556,03
TOTAL (A+B)			9 869 535,15	9 923 604,65
QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II)				
Quotes parts résultat/op. comm.				
PRODUITS FINANCIERS (III)			10 246,41	10 515,43
De participations				
D'autres valeurs mobil. & créances				
Autres intérêts et produits assim.			10 246,41	10 515,43
Reprise/provis. & transf. charges				
Différ. positives de change				
Prod. nets/cess. val. mobil. plac.				
PRODUITS EXCEPTIONNELS (IV)			2 595 827,90	2 499 687,58
Sur opérations de gestion			127 479,05	11 272,16
Sur opér. de capital, cess. actifs				
Sur opér. de capital, subv. d'inv.			2 468 348,85	2 488 415,42
Autres opér. de capital				
Reprises/prov. & transf.de charges				
Solde débiteur				
Perte				
TOTAL GENERAL (PRODUITS)			12 475 609,46	12 433 807,66



ANNEXE DE BASE

I- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes ont été établis en respectant le règlement ANC n° 2014-03 et ses règlements modificatifs ainsi que le règlement n° 99-01 au titre des règles de comptabilisation relative aux associations.

Le bilan de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 17 497 912,08 Euros a été établi selon les dispositions du plan comptable général, des différents règlements du comité de la réglementation comptable, et des textes pris pour leur application.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2018
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- _ continuité de l'exploitation
- _ permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- _ indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les frais d'acquisition d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

Les principales durées de vie retenues sont :

Immobilisations incorporelles	1 à 4 ans en linéaire
Constructions :	
Gros œuvre	30 à 40 ans
Autres composants	10 à 30 ans
Installations générales et agencements	5 à 20 ans en linéaire
Matériel et Outillage	3 à 10 ans en linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans en linéaire
Mobilier	5 à 10 ans en linéaire

Autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements et indemnités de fin de carrière

Les indemnités de fin de carrière et autres engagements légaux à devoir au personnel sont évalués à 319 672,00 euros. Ils font l'objet d'une provision pour risques au 31/12/2018.

Cette évaluation tient compte des hypothèses retenues suivantes :

Age de départ retraite :	65 ans
Taux d'actualisation :	1,61%
Taux de Turn Over :	10 % par an en dessous de 50 ans

Autres informations significatives :

Faits caractéristiques de l'exercice

Le programme de plateforme "platinum 3D" a été totalement financé à la date du 31 décembre 2018

Engagements hors bilan :

Garantie emprunt CIC de 165 000,00 €

Promesse d'hypothèque sur l'immeuble sis rue de la Tambourine à St Dizier (52)

Garantie emprunt CIC de 500 000,00 €

Promesse d'hypothèque sur l'immeuble sis 3 rue Max Holste à Reims (51)

II- COMPLEMENT D'INFORMATIONS SUR LES COMPTES DE BILAN ACTIF**1- Variation de l'actif immobilisé**Tableau de variation des immobilisations

ACTIF IMMOBILISE	31/12/2017	Virement de poste à poste	Acquisitions	Sorties	31/12/2018
Immobilisations incorporelles					
Logiciels	879 612,14		13 200,00		892 812,14
Droit au bail	0,00		9 000,00		9 000,00
Autres immos incorporelles	14 609,29		0,00		14 609,29
	894 221,43	0,00	22 200,00	0,00	916 421,43
Immobilisations corporelles					
Terrains nus	120 527,77		0,00		120 527,77
Terrains bâtis	166 497,16		0,00		166 497,16
Bâtiments	4 403 879,37		0,00		4 403 879,37
Installations agencements constructions agencements et installations	206 188,24		0,00		206 188,24
Aménagement bâtiment Numéricable	1 612 983,93		30 635,36		1 643 619,29
Matériel industriel	0,00		641 812,78		641 812,78
Matériel pédagogique	12 603 416,60		5 616,00		12 609 032,60
Matériel et mobilier de bureau	2 201 423,50	224 160,00	207 930,85		2 633 514,35
Matériels et outillages	3 608 452,29		37 052,46		3 645 504,75
Matériel des communs	1 305 987,34		0,00		1 305 987,34
Immobilisations en cours	89 832,81		0,00		89 832,81
Installations techniques mat./out. en cours	224 160,00	-224 160,00	0,00		0,00
Travaux en cours Numéricable	0,00		180 000,00		180 000,00
	0,00		18 904,98		18 904,98
	26 543 349,01	0,00	1 121 952,43	0,00	27 665 301,44
Immobilisations financières					
Prêt au personnel	90,19		0,00	90,19	0,00
Titres SCIA PREMICA	3 550 000,00		0,00		3 550 000,00
Actions	875,00		0,00		875,00
depots et cautionnements	3 055,62		0,00		3 055,62
	3 554 020,81	0,00	0,00	90,19	3 553 930,62
TOTAL GENERAL	30 991 591,25	0,00	1 144 152,43	90,19	32 135 653,49

Tableau de variation des amortissements

AMORTISSEMENTS	Début exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
logiciels	729 020,36	83 724,95		812 745,31
Droit au bail	0,00	225,00		225,00
Autres immobilisation incorporelles	14 609,29	0,00		14 609,29
Autres immobilisations				
Constructions	1 550 475,33	174 203,60		1 724 678,93
Aménagements intérieurs extérieurs	110 758,26	12 101,31		122 859,57
Matériels pédagogiques	1 400 477,22	270 451,11		1 670 928,33
agencements et installations	779 138,91	116 572,42		895 711,33
Agencements site Numéricable	0,00	21 649,62		21 649,62
matériel de bureau et informatique	2 465 414,38	387 487,59		2 852 901,97
Matériels industriels	8 980 170,66	1 135 364,90		10 115 535,56
Matériels des communs	89 832,81	0,00		89 832,81
Matériels et outillages	1 207 522,25	46 931,91		1 254 454,16
Total	17 327 419,47	2 248 712,41	0,00	19 576 131,88

**2 - Tableau des provisions**

TABLEAU DES PROVISIONS EXERCICE 2018

Détail des provisions	Prov. début	Reprise/ prov	Dotation	Solde
Risques et charges de Personnels	280 556,00	280 556,00	319 672,00	319 672,00
Risques et charges PREMICA	245 381,75	245 381,75	245 381,75	245 381,75
TOTAUX	525 937,75	525 937,75	565 053,75	565 053,75

3- Frais d'établissement

Il n'y a pas de frais d'établissement.

4- Frais de recherche et de développement

Il n'y a pas de frais de recherche et de développement

5- Produits à recevoir

339 034,91

Détail des produits à recevoir :

Subventions à recevoir	266 993,47
Subventions équipt Région	18 950,00
Factures à établir	0,00
Boni liquidation AMI	44 400,42
divers produits à recevoir (468)	8 691,02

6- Différence sur les éléments fongibles de l'actif circulant

Non significatif

7- Charges constatées d'avance

94 462,61

Détail des charges constatées d'avance :

- locations diverses	7 730,55
- Maintenance	64 225,64
- Assurances	1 106,35
- publicite	3 357,33
- medecine travail	2 030,40
- redevances licences	15 844,34
- Hébergement internet	168,00

8- Charges à répartir sur plusieurs exercices

Aucune charges à répartir sur plusieurs exercices n'a été comptabilisée sur l'exercice.



III - COMPLEMENT D'INFORMATIONS SUR LES COMPTES DE BILAN PASSIF

1- Charges à payer

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan :

_ emprunt et dettes auprès des établissements de crédit	55,28
_ emprunt et dettes financières divers	175 119,60
_ dettes fournisseurs et comptes rattachés	764 599,94
_ Dettes personnel et comptes rattachés	250 520,38
_ dettes fiscales et sociales	180 399,09
_ autres dettes	1 359,15

TOTAL 1 372 053,44

IV - COMPLEMENT D'INFORMATION SUR LES COMPTES DE BILAN ACTIF ET PASSIF

1- Échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES	brut	à 1 an au plus	à plus 1 an
Clients	217 027,30	217 027,30	
Autres créances	345 077,24	345 077,24	
TOTAL	562 104,54	562 104,54	0,00

ETAT DES DETTES	brut	à 1 an au plus	de 1 à 5 ans	à plus 5 ans
Emprunt auprès des établissements de crédit	452 524,94	87 894,46	292 234,29	72 396,19
Emprunt et dettes financières divers	177 997,50	175 119,60		2 877,90
Fournisseurs et rattachés	1 875 118,95	1 875 118,95		
Personnel et rattachés	256 096,29	256 096,29		
Organismes sociaux	462 580,65	462 580,65		
Autres dettes	2 047 902,04	2 047 902,04		
TOTAL	5 272 220,37	4 904 711,99	292 234,29	75 274,09

V - COMPLEMENT D'INFORMATION SUR LE COMPTE DE RESULTAT**1- Ventilation des produits d'exploitation**

Produits d'exploitations	2018	2017
Location et divers	43 270,93	31 476,13
Subventions d'exploitation	2 080 084,95	1 856 437,78
Transfert OPCA	4 138 978,93	5 540 670,20
Taxe d'apprentissage	2 765 132,51	1 718 242,62
Produits divers de gestion courante	28 732,39	17 556,03
Total général	9 056 199,71	9 164 382,76

2- ventilation des subventions

SUBVENTIONS	2018	2017
Subventions de fonctionnement	2 080 084,95	1 856 437,78
Subventions d'investissement	12 187 135,38	12 149 235,38
Total général	14 267 220,33	14 005 673,16

3- Transfert de charges

Les transferts de charges de l'exercice viennent en diminution des charges d'exploitation. Ils sont composés principalement de transferts de charge de personnel dont le montant s'élève à : 158 228,95 €

4- Produits et charges exceptionnels

Quote part subvention inscrite au résultat : Amortissements des subventions d'équipements les charges et produits sur exercices antérieurs : ajustements de provisions et de comptes

PRODUITS	exercice
Sur opérations de gestion	44 576,15
QP subv invest inscrite au résultat	2 468 348,85
Sur exercices antérieurs	82 902,90
total général	2 595 827,90
CHARGES	exercice
Sur opérations de gestion	4 418,80
Sur opérations en capital	0,00
Sur exercices antérieurs	33 370,25
total général	37 789,05

**5 - Participations :**

les capitaux propres de Premica sont de 7 658 580,27 € et le résultat de -359 770,54 €.

Societe	Détention du capital	Valeur brute des titres	Capitaux Propres	Résultat	Réserves/report à nouveau
SCIA PREMICA	62,86%	3 550 000,00	7 658 580,27	-359 770	3 603

6 - Effectifs :

	CADRES	NON CADRES	TOTAL
H	23	44	61
F	7	29	36
Total	30	73	103

7 - Variation des fonds propres :

Fonds propres au 31/12/2018	11 660 637,96
Fonds propres au 31/12/2017	13 003 739,59
Variation	<u>-1 343 101,63</u>

INTITULE	A NOUVEAU	VARIATION 2018	31/12/2018
Autres réserves	180 182,56		180 182,56
Dépréciation de l'actif	-238 857,66		-238 857,66
A nouveau	90 548,33		90 548,33
Subv d'investissement	1 104 710,22		1 104 710,22
Subv Equipement	6 887 085,22	37 900,00	6 924 985,22
Sommes exo TAPP	14 297 016,54	1 087 347,22	15 384 363,76
Subv région PREMICA	2 000 000,00		2 000 000,00
Subv CCI PREMICA	77 000,00		77 000,00
Taxe Apprentissage PREMICA	1 473 000,00		1 473 000,00
Subv Equipement AD2I	104 800,00		104 800,00
Subv FEDER 51/08	500 364,94		500 364,94
Subv Immobilisations financières	2 275,00		2 275,00
Ressources Terrains	287 024,92		287 024,92
Subv equip insc résultat	-14 998 271,83	-2 468 348,85	-17 466 620,68
Organisme gestionnaire	1 236 861,35		1 236 861,35
	13 003 739,59	-1 343 101,63	11 660 637,96